

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 11-14 octobre 2004

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2004/8-C**  
6 septembre 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – OUGANDA 10121.0

Aide alimentaire ciblée pour les activités de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des groupes vulnérables en Ouganda

Coût (dollars E.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires	81 087 338	21 002 73	102 090 074
Transport extérieur	32 857 712	5 957 3	38 815 101
TTEM	55 760 219	11 518 81	67 279 032
Autres COD	6 689 71	1 674 0	8 363 77
CAD	13 766 646	1 930 6	15 697 271
CAI (7 pour cent)	14 075 533	2 945 8	17 021 387
<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>204 237 165</b>	<b>45 029 47</b>	<b>249 266 641</b>

\* CAI calculés au taux de 7,8 pour cent pour le budget initial.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

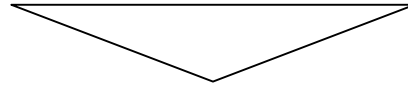
Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire pour l'IPSR Ouganda 10121.0, figurant dans le document WFP/EB.3/2004-8-C, pour laquelle sont nécessaires 81 664 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur de 21 millions de dollars E.-U.; le coût total pour le PAM est de 45 millions de dollars.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



---

## NATURE DE LA REVISION BUDGETAIRE

1. La présente révision budgétaire est nécessaire i) pour satisfaire les besoins accrus des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans les zones de conflit du nord et de l'est de l'Ouganda, ii) pour remédier à des taux généraux de malnutrition aiguë insupportables chez les enfants âgés de moins de 5 ans en soutenant les interventions d'alimentation thérapeutique et complémentaire, et iii) pour continuer à aider les autres groupes vulnérables, y compris les personnes touchées ou contaminées par le VIH/SIDA.

---

## JUSTIFICATION DE LA REVISION BUDGETAIRE

2. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Ouganda 10121.0 (WFP/EB.1/2002/8/2), programmée pour une durée de trois ans (1er avril 2002–31 mars 2005), a été examinée et approuvée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2002.
3. Quatre révisions budgétaires ont été effectuées depuis le début de l'IPSR. La première a été soumise au Conseil en juin 2003 (WFP/EB.2/2003/5-C) pour adapter l'intervention à un effectif accru de 812 000 PDI; la deuxième a été approuvée en mars 2004 pour tenir compte de changements des coûts de transports; la troisième a été opérée pour accroître les apports de mélange maïs-soja lorsque les taux de malnutrition chez les enfants âgés de moins de 5 ans ont considérablement augmenté —ils ont atteint jusqu'à 31 pour cent au camp d'Anaka— et qu'il est devenu nécessaire d'ajouter un aliment mélangé enrichi aux rations familiales pour distribution générale et d'établir des centres de nutrition de complément là où la sécurité le permettait; la quatrième a été soumise en mai 2004 pour accroître la quantité de légumineuses afin de répondre aux besoins additionnels résultant de la croissance rapide de l'effectif de PDI jusqu'à novembre 2004, date à laquelle la présente révision budgétaire aura été approuvée par le Conseil.
4. Les plans d'élargissement de l'IPSR 10121.0 sont en cours d'élaboration dans tous les districts avec les bénéficiaires, les chefs de camps de PDI, les femmes exerçant des responsabilités, les fonctionnaires locaux du gouvernement, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires<sup>1</sup>; le processus aboutira à l'établissement du document relatif à l'élargissement. L'IPSR 10121.1 sera soumise au Conseil en février 2005.
5. L'Ouganda continue d'être confronté à la crise humanitaire la plus dure depuis des années: la rébellion persistante de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a eu pour effet de tripler le nombre des PDI, qui est ainsi passé de 542 000 en avril 2002 à 812 000 en juin 2003 quand a été soumise la première révision budgétaire, puis à 1,6 million de personnes en 2004<sup>2</sup>.
6. La moitié des PDI sont des enfants, dont environ 40 000 cherchent refuge pour la nuit dans les églises, les hôpitaux et les centres d'accueil des ONG à Gulu, Kitgum, Kalongo et Lira de crainte d'être enlevés.

---

<sup>1</sup> L'évaluation organisée par OEDE se fera plus tard dans l'année et servira de base au document final relatif à l'élargissement.

<sup>2</sup> Les PDI dans le nord et l'est de l'Ouganda représentent 62 pour cent de la population estimative des districts concernés et plus de 90 pour cent de la population estimée d'Acholi, la sous-région la plus touchée.



7. En juin 2002, les activités de la LRA dans les districts de Gulu, Kitgum et Pader se sont intensifiées, et se sont étendues à la mi-2003 aux districts de Lira, Soroti, Katakwi et Kaberamaido. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) estime qu'entre juin 2002 et décembre 2003 plus de 10 000 enfants ont été enlevés. En février 2004, plus de 200 personnes ont été massacrées par les rebelles de la LRA au cours d'une seule attaque contre le camp de PDI de Barlonyo, dans le district de Lira. Les principaux couloirs humanitaires donnant accès aux villes de Gulu, Kitgum, Pader et Lira restent extrêmement peu sûrs; beaucoup de camps sont inaccessibles sans escorte militaire.
8. La raison principale à l'insécurité alimentaire dans le nord et l'est de l'Ouganda est le conflit intérieur provoqué par les actions de terreur de la LRA. L'insurrection prolongée de la LRA a contraint les PDI à rester dans les camps; elles n'ont qu'un accès limité à leurs champs et peu de possibilités de se procurer des vivres et un revenu. La LRA continue d'attaquer les camps de PDI et incendie, pille, viole et tue, et enlève les enfants. Elle perturbe les déplacements en tendant des embuscades aux véhicules sur la plupart des routes principales menant vers le nord de l'Ouganda. Les structures sociales et culturelles implorent: les hommes quittent leur famille, les grossesses d'adolescentes sont fréquentes, les groupes vulnérables manquent de soins et l'incidence du VIH/SIDA et les risques correspondants s'accroissent.
9. Avant l'escalade de l'insurrection de la LRA, le PAM ne couvrait que 30 pour cent des besoins alimentaires des PDI; les 70 pour cent restants étaient satisfaits par les PDI elles-mêmes grâce à leur propre production et à leurs achats. En juin 2002, après le retour d'un grand nombre de membres de la LRA vers l'Ouganda, les rations ont été portées à 89 pour cent des 2 100 kilocalories recommandées par personne et par jour.
10. Avec le déplacement du conflit vers l'est de l'Ouganda au milieu de 2003, les camps de PDI des districts de Gulu, Kitgum et Pader dans la sous-région d'Acholi ont bénéficié d'une brève accalmie durant laquelle les PDI ont pu aller travailler dans leurs champs. En août 2003, les rations de vivres du PAM ont donc été ramenées à 50-65 pour cent de l'apport journalier recommandé, selon les zones.
11. La sécurité alimentaire dans les districts de Gulu, Kitgum et Pader se dégrade régulièrement en raison de l'insécurité extrême qui affecte la production, la disponibilité et l'accès aux vivres. La plupart des PDI sont de moins en moins en mesure de compléter l'aide alimentaire par des vivres d'autre provenance.
12. Les évaluations qui ont été faites d'urgence par le PAM, le Cabinet du Premier Ministre, les autorités locales et les ONG en mars et avril 2004 confirment la détérioration rapide de la sécurité alimentaire et indiquent la nécessité d'accroître d'urgence les rations dans les districts de Gulu, Kitgum et Pader pour faire reculer la faim, la malnutrition et la mortalité des enfants, en particulier chez les enfants en bas âge. La ration a été accrue en mai 2004 et portée à 78,5 pour cent de l'apport journalier recommandé, soit à 1 648 kilocalories. Les atrocités perpétrées par la LRA pendant la campagne de semis en avril/mai 2004 a sévèrement limité la capacité des PDI de cultiver leur terre. La survie des PDI demeurera donc étroitement tributaire de l'aide du PAM au moins jusqu'en janvier 2005, même selon le scénario le plus optimiste.
13. Les besoins humanitaires continuent d'augmenter régulièrement tandis que la sécurité se dégrade. Selon les enquêtes effectuées conjointement par le Ministère de la santé, le PAM et l'UNICEF en octobre 2003, les taux globaux de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois varient entre 7 et 21 pour cent dans les camps de PDI des districts de Gulu, Kitgum et Pader. C'est là une amélioration par rapport aux données de janvier 2003, moment où les taux de malnutrition dépassaient 30 pour cent dans certains camps.



14. Pour répondre à la situation en janvier 2003, le PAM a ajouté des aliments mélangés enrichis en micronutriments à la ration alimentaire générale et a établi avec les ONG partenaires plusieurs centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire; l'expansion de ces centres continue. Les résultats de la série suivante d'enquêtes nutritionnelles seront disponibles en août 2004.
15. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le nord et l'est de l'Ouganda est le produit de plusieurs facteurs: i) l'accès limité à la terre, ii) le manque d'accès aux vivres, iii) le manque de possibilités de se procurer des revenus, iv) les services inadéquats —eau, équipements de santé et assainissement, et v) la médiocrité des pratiques de soins aux enfants.
16. La situation aura les conséquences humanitaires suivantes: i) présence persistante de PDI dans les camps, et vulnérabilité accrue; ii) creusement du déficit alimentaire pour les PDI; et iii) besoins accrus de produits alimentaires pour les centres d'alimentation thérapeutique et complémentaire qui s'occupent des enfants souffrant de malnutrition sévère ou modérée.
17. Une aide alimentaire est toujours nécessaire pour 148 249 réfugiés de 66 centres dans sept districts —Arua (52 193), Yumbe (7 818), Moyo (19 590), Adjumani (26 799), Hoima (12 094), Kyenjojo (2 810) et Mbarara (26 945).
18. Le tableau 1 indique la composition de l'effectif actuel des bénéficiaires, à savoir 2 289 002 personnes, soit 1 190 896 femmes et jeunes filles et 1 098 106 hommes et jeunes garçons.

<b>TABLEAU 1: EFFECTIF ADDITIONNEL DE BÉNÉFICIAIRES</b>									
Catégories de bénéficiaires	IPSR 10121.0 initiale			Révision budgétaire approuvée en juin 2003			IPSR révisée (mai 2004)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
PDI	257 627	284 373	<b>542 000</b>	398 967	413 594	<b>812 561</b>	775 357	840 387	<b>1 615 744</b>
Réfugiés	61 769	55 231	<b>117 000</b>	80 547	74 092	<b>154 639</b>	71 160	77 089	<b>148 249</b>
Victimes de la sécheresse	-	-	-	122 120	127 771	<b>249 891</b>	-	-	-
Alimentation scolaire	140 000	140 000	<b>280 000</b>	150 306	141 694	<b>292 000</b>	200 134	200 134	<b>400 268</b>
VCA	30 000	33 400	<b>63 400</b>	25 192	28 408	<b>53 600</b>	10 011	11 289	<b>21 300</b>
Aide sociale*	9 015	18 000	<b>27 015</b>	16 748	17 252	<b>34 000</b>	10 438	21 192	<b>31 630</b>
Soutien nutritionnel	-	-	-	-	-	-	11 405	11 404	<b>22 809</b>
VIH/SIDA et tuberculose	-	-	-	-	-	-	19 601	29 401	<b>49 002</b>
<b>Total</b>	<b>498 411</b>	<b>531 004</b>	<b>1 029 415</b>	<b>793 880</b>	<b>802 811</b>	<b>1 596 691</b>	<b>1 098 106</b>	<b>1 190 896</b>	<b>2 289 002</b>

\* Dans la révision budgétaire de juin 2003, le soutien nutritionnel aux personnes touchées par le VIH/SIDA et par la tuberculose était comptabilisé sous la rubrique aide sociale.



19. Les tableaux 2 et 3 indiquent les besoins accrus de produits d'aide alimentaire pour la troisième année de l'IPSR, à savoir jusqu'en mars 2005, pour répondre aux besoins des bénéficiaires additionnels et au renforcement du volume des rations. L'IPSR 10121.0 a été dotée en ressources à hauteur de plus de 70 pour cent à son vingt-quatrième mois d'exécution, ce qui montre combien les donateurs sont résolus à aider les PDI et les réfugiés en Ouganda.

<b>TABLEAU 2: PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES</b>	
<b>Produits</b>	<b>Tonnes</b>
Céréales (maïs en grains/farine)	53 479
Légumineuses	20 447
Mélange maïs-soja	7 738
<b>Total</b>	<b>81 664</b>

<b>TABLEAU 3: PRODUITS, PAR COMPOSANTE (tonnes)</b>				
<b>Composante</b>	<b>Besoins actuels IPSR</b>	<b>Besoins additionnels IPSR</b>	<b>Besoins IPSR révisés</b>	<b>Augmentation (%)</b>
Secours (PDI/réfugiés)	281 265	70 432	351 697	20
Redressement*	14 954	2 705	17 659	15
Éducation	42 108	4 255	46 363	9
Aide sociale**	19 900	801	20 701	18***
Soutien nutritionnel	-	627	627	
VIH/SIDA et tuberculose	-	2 845	2 845	
<b>Total</b>	<b>358 228</b>	<b>81 664</b>	<b>439 892</b>	<b>19</b>

\* Les apports supplémentaires de produits pour l'aide au redressement doivent répondre aux besoins d'un effectif accru de PDI, y compris dans la région de Teso.

\*\* Jusqu'à la fin de 2003, la catégorie aide sociale incluait les personnes touchées par le VIH/SIDA et la tuberculose ainsi que le soutien nutritionnel; dans le document initial ceux-ci formaient une seule et même catégorie. Depuis 2004, ce groupe a été élargi et réparti séparément entre les rubriques aide sociale, soutien nutritionnel, et VIH/SIDA et tuberculose.

\*\*\* L'accroissement de 18 pour cent des besoins pour l'IPSR révisée correspond aux besoins additionnels au titre de l'aide sociale, du soutien nutritionnel, et du VIH/SIDA et tuberculose par rapport aux besoins antérieurs au titre de l'aide sociale.

20. Le PAM apportera une aide alimentaire sous forme de céréales, de haricots, d'huile végétale et de sucre. Du sel iodé sera ajouté à la ration pour ceux qui vivent exclusivement de l'aide alimentaire; ce sel est en vente dans le pays et est donc facilement disponible pour tous. Du mélange maïs-soja enrichi sera distribué aux personnes qui présentent des signes de malnutrition avancée et des risques de carences en micronutriments.



21. Pour l'alimentation thérapeutique, le PAM fournira du mélange maïs-soja et du sucre pour 1 140 enfants sévèrement sous-alimentés et une ration alimentaire complète pour les personnes qui s'occupent d'eux. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'UNICEF fourniront le lait thérapeutique et d'autres apports pour ces enfants.
22. Pour ce qui est de l'alimentation complémentaire dans les camps de PDI, l'assortiment se composera de mélange maïs-soja, d'huile et de sucre pour 21 669 enfants souffrant de malnutrition. Les personnes qui soignent ces enfants recevront également des rations.

## CHANGEMENTS DANS LE PLAN D'EXECUTION

23. Les stratégies opérationnelles de l'IPSR 10121.0 demeurent pour l'essentiel inchangées.
24. **Partenariat et mécanisme de coordination.** La contribution du gouvernement est passée en 2002 à 550 000 dollars pour les services d'escorte et les coûts alimentaires et non alimentaires. En février 2003, le gouvernement a versé 1 milliard de shillings ougandais<sup>3</sup> au PAM au titre du recouvrement intégral des coûts pour les achats locaux de vivres. Des engagements additionnels du gouvernement sont sollicités.
25. La Force populaire ougandaise de défense continuera de fournir des escortes pour les convois de vivres et des équipes de distribution pour chacun des 104 camps de PDI dans les districts de Gulu, Kitgum, Pader et Lira, en collaboration avec le Conseil norvégien pour les réfugiés et la Bourse du Samaritain. Dans les districts de Katakwi, Soroti et Kaberamaido, *Action Aid*, le *Christian Children's Fund* et la Société de la Croix-Rouge de l'Ouganda continueront de travailler en qualité de partenaires d'exécution.
26. En novembre 2003, le PAM, ses homologues gouvernementaux et les ONG ont réexaminé la méthodologie d'évaluation des besoins alimentaires d'urgence et l'ont modifiée pour mieux l'adapter à la situation d'insécurité alimentaire en Ouganda. La nouvelle méthodologie d'évaluation sera appliquée pour déterminer les rations d'aide alimentaire, et les résultats des enquêtes nutritionnelles serviront de base.
27. **Distribution des produits alimentaires.** L'aide alimentaire aux PDI dans les camps et aux réfugiés réinstallés sera fournie suivant un système de distribution par groupe familial basé sur le nombre réel de personnes composant chaque famille.
28. **Dispositions relatives à la distribution.** Pour réduire au minimum les risques dans les zones d'insécurité, seuls le personnel indispensable interviendra dans la distribution des produits alimentaires. La méthode de distribution a été modifiée par souci de sécurité de façon que les vivres soient distribués dans les temps les plus courts possibles dans les camps de PDI. La vérification des bénéficiaires se fait par présentation des cartes d'alimentation des PDI; les distributions ont lieu par groupes familiaux de même effectif pour réduire les délais.
29. **Disponibilité de ressources alimentaires.** L'Ouganda offre des possibilités importantes pour l'achat local de céréales, de légumes secs et d'UNIMIX<sup>4</sup> à des prix concurrentiels, à condition que les donateurs offrent des contributions en espèces.

<sup>3</sup> Soit environ 536 000 dollars; le 1er juillet 2004, 1 dollar E.-U. équivalait à 1 790 shillings ougandais.

<sup>4</sup> Mélange maïs-soja enrichi en vitamines et micronutriments de fabrication locale.





30. **Préparation du bureau de pays.** Les mesures prises par le bureau de pays pour parer à toute éventualité sont les suivantes:

- lancement d'alertes aux donateurs sur la dégradation de la sécurité alimentaire des PDI et des réfugiés;
- utilisation d'escortes militaires renforcées pour les convois de vivres et les équipes de distribution;
- achats locaux de vivres pour réduire au minimum les retards de mobilisation et les délais de distribution;
- transport des stocks disponibles jusqu'aux points de livraison avancés (PLA);
- prépositionnement de véhicules et de matériel de communications supplémentaires;
- déploiement de deux véhicules blindés;
- déploiement du parc de camions du PAM pour renforcer les livraisons de vivres;
- fourniture de gilets pare-balles au personnel;
- fourniture de radios pour les escortes de sécurité.

---

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

31. Dans le cadre de la stratégie établie pour l'IPSR 10121.0, la présente révision budgétaire est soumise au Conseil pour approbation. Le budget additionnel proposé (voir annexes I et II) prévoit 81 664 tonnes de produits alimentaires évaluées à 21 millions de dollars; le coût total pour le PAM est de 45 millions de dollars.



## ANNEXE I

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (dollars)</b>
<b>Coûts pour le PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits*			
– Céréales	36 425	173	6 301 525
– Gruau de maïs	17 054	280	4 775 120
– Haricots	20 447	353	7 217 791
– Mélange maïs-soja	7 738	350	2 708 300
<b>Total, produits</b>	<b>81 664</b>		<b>21 002 736</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>5 957 389</b>
<b>Transport terrestre</b>			<b>5 010 835</b>
<b>Total partiel, TIEM</b>			<b>6 507 978</b>
<b>Total, TTEM</b>			<b>11 518 813</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>1 674 060</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>40 152 997</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>1 930 625</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM**</b>			<b>42 083 622</b>

\* Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits peut varier en fonction de la disponibilité des produits.

\*\* Les coûts d'appui indirects calculés au taux de 7 pour cent —soit 2 945 854 dollars— ne sont pas inclus dans ce total.



**ANNEXE II**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs internationaux	161 375
Administrateurs nationaux	71 250
Personnel national des services généraux	140 000
Consultants internationaux	54 000
Consultants nationaux	133 000
Voyage officiels du personnel	238 000
Formation et perfectionnement du personnel	50 000
<b>Total partiel</b>	<b>847 625</b>
<b>Dépenses de bureau et autres coûts récurrents</b>	
Location de locaux	125 000
Services collectifs	25 000
Fournitures de bureau	38 000
Communications et services TI	50 000
Réparations et entretien du matériel	25 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	100 000
Part du PAM dans les dépenses communes des Nations Unies en Ouganda	50 000
Autres dépenses de bureau	75 000
<b>Total partiel</b>	<b>488 000</b>
<b>Équipement et autres coûts fixes</b>	
Mobilier, outils et équipement	15 000
Véhicules	540 000
Matériel TC/TI	40 000
<b>Total partiel</b>	<b>595 000</b>
<b>TOTAL, BESOINS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 930 625</b>



## ANNEXE III

## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Objet:</b> soutenir la sécurité alimentaire des pauvres souffrant de la faim par des interventions ciblées dans les zones touchées par le conflit — Arua, Adjumani, Bundibugyo, Gulu, Kitgum, Karamoja, Moyo et Pader.				
<b>Composante 1 – Réfugiés de longue date et secours prolongés (PDI)</b>				
1	<b>Objectif</b> Sauvegarde de l'état nutritionnel des réfugiés et des PDI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>% d'enfants réfugiés et PDI âgés de moins de 5 ans présentant un rapport poids-taille &lt;-2 Z.</li> <li>% d'enfants réfugiés et PDI âgés de moins de 5 ans présentant un rapport poids-taille &lt;-3 Z.</li> <li>Indice de masse corporelle des adolescents et adultes déplacés et réfugiés maintenu à un niveau acceptable de 18,5-25,0.</li> <li>% d'enfants réfugiés et PDI présentant une carence en vitamine A.</li> <li>% de femmes réfugiées et PDI présentant un trouble lié à une carence en iode.</li> <li>% de femmes enceintes réfugiées et PDI présentant une carence en vitamine A.</li> <li>Degré d'acceptabilité de l'assortiment alimentaire &gt;50 pour cent.</li> </ul>	<p>Rapports d'enquêtes nutritionnelles établis par des ONG.</p> <p>Courbes de croissance établies dans les dispensaires.</p> <p>Données anthropométriques recueillies par les établissements assurant l'alimentation thérapeutique et/ou complémentaire.</p> <p>Dossiers des visites aux ménages après les distributions effectuées par le PAM.</p>	Toutes les parties prenantes participeront aux évaluations des besoins alimentaires d'urgence (EBAU) et aux enquêtes nutritionnelles auprès des PDI et des réfugiés menées une fois l'an au moins.
1.1	<b>Résultat</b> Déficit alimentaire net des réfugiés et des PDI couvert au moyen de 351 697 tonnes de vivres pour 148 249 réfugiés et 1 615 744 PDI sur une période de trois ans (estimations).	<b>Nombre de bénéficiaires visés</b> <b>Réfugiés</b> Femmes: 77 089 Hommes: 71 160 <b>PDI</b> Femmes: 840 387 Hommes: 775 357	<p>Données des EBAU relatives aux besoins alimentaires estimatifs et au niveau des rations.</p> <p>Rapports des partenaires d'exécution aux bureaux auxiliaires</p> <p>Archives des bureaux auxiliaires</p>	EBAU effectuées périodiquement par toutes les parties prenantes pour déterminer le déficit alimentaire net, les besoins alimentaires et le nombre des rations pour les PDI et les réfugiés.



## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• % du déficit alimentaire net estimatif couvert sur une base mensuelle.</li> <li>• % des produits alimentaires estimatifs nécessaires aux PDI et aux réfugiés distribués sur une base mensuelle.</li> <li>• Utilisation par les bénéficiaires des produits alimentaires distribués.</li> <li>• Degré de satisfaction des bénéficiaires concernant les mécanismes de distribution &gt;50 pour cent.</li> </ul>	Rapports de suivi après les distributions.	Effectif des PDI et des réfugiés bénéficiaires vérifiés et mis à jour périodiquement par toutes les parties prenantes.
<b>Activités</b>				
1.1.1	<p><b>Évaluations des besoins alimentaires</b></p> <p>Le PAM et ses partenaires, en collaboration avec les homologues de district, effectuent des EBAU et des missions conjointes d'évaluation des besoins alimentaires pour rassembler des données de référence sur la sécurité alimentaire, la vulnérabilité et les déficits alimentaires et les mettent à jour périodiquement, comme de besoin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité et application des données relatives à la sécurité alimentaire, à la vulnérabilité et aux déficits alimentaires pour la programmation et le suivi.</li> <li>• Une EBAU complète par an et par région dans les camps de réfugiés et de PDI; mini-évaluations à effectuer comme de besoin.</li> <li>• Une grande mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires/mission conjointe d'évaluation dans les camps de réfugiés par an; une mini-mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires/ mission conjointe d'évaluation/an.</li> <li>• Vues du bureau auxiliaire, des partenaires, des homologues de district et des bénéficiaires sur l'exactitude des évaluations.</li> </ul>	<p>Rapports des EBAU, des mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires, des missions conjointes d'évaluation et d'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV).</p> <p>Plans de travail du PAM.</p> <p>Rapports des bureaux auxiliaires.</p> <p>Entretiens avec des interlocuteurs privilégiés.</p>	La méthodologie des EBAU, missions conjointes d'évaluation des besoins alimentaires et mission conjointes d'évaluation est bien adaptée à l'évaluation des besoins alimentaires.



### CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
1.1.2	<p><b>Enquêtes nutritionnelles</b></p> <p>Les ONG internationales, en collaboration avec les homologues du PAM au niveau des districts et le HCR, effectuent des enquêtes nutritionnelles pour rassembler des données anthropométriques de référence dans les camps de PDI et de réfugiés et les mettent à jour périodiquement comme de besoin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux enquêtes nutritionnelles/an effectuées dans les camps de réfugiés et de PDI.</li> <li>• Disponibilité et application des données nutritionnelles pour la programmation et le suivi.</li> <li>• Vues du bureau auxiliaire, des partenaires, des homologues de district et des bénéficiaires sur l'exactitude des résultats.</li> </ul>	<p>Rapports des enquêtes nutritionnelles.</p> <p>Plans de travail.</p> <p>Rapports des bureaux auxiliaires.</p> <p>Entretiens avec interlocuteurs privilégiés.</p>	<p>Financements disponibles pour permettre aux ONG internationales d'effectuer des enquêtes nutritionnelles régulières dans les camps de PDI et de réfugiés.</p>
1.1.3	<p><b>Inscription/vérification du nombre de PDI et de réfugiés</b></p> <p>Le PAM et ses partenaires, en collaboration avec les homologues de district, effectuent des vérifications au moins annuelles du nombre de PDI et de réfugiés et établissent un mécanisme pour mettre à jour périodiquement les effectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une opération d'inscription effectuée dans les camps de réfugiés et de PDI tous les deux ans; vérifications effectuées périodiquement.</li> <li>• Disponibilité et application des données démographiques vérifiées pour la planification des distributions de produits alimentaires.</li> <li>• Mises à jour périodiques comprenant la suppression des personnes décédées, l'équilibrage des entrées et des sorties pour les transferts entre les camps, et les transferts de camps vers les sites de réinstallation.</li> <li>• Vues des bureaux auxiliaires, des partenaires, des homologues de district, et des réfugiés et PDI sur l'exactitude des données.</li> </ul>	<p>Résultats et données d'inscription et de vérification.</p> <p>Plans de distribution.</p> <p>Rapports des bureaux auxiliaires.</p> <p>Entretiens avec interlocuteurs privilégiés.</p> <p>Système de base de données.</p>	<p>Les homologues de district, d'autres partenaires tels que le Cabinet du Premier Ministre et le HCR appuient la vérification et recommandent la bonne exploitation des résultats.</p> <p>L'insécurité n'empêche pas d'effectuer des vérifications.</p>



## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
1.1.4	<p><b>Composition de l'assortiment alimentaire/volume des rations</b></p> <p>Fixer et au besoin réviser le niveau des rations et la composition de l'assortiment alimentaire sur la base des besoins alimentaires estimatifs, des besoins énergétiques, des besoins en micronutriments, des préférences culturelles et de l'accès aux services de meunerie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bases retenues pour établir le volume des rations et la composition de l'assortiment alimentaire sont clairement énoncées et reflètent les résultats des évaluations des besoins en vivres et des enquêtes nutritionnelles.</li> <li>Vues des homologues de district, du bureau auxiliaire et des partenaires sur le volume des rations et l'assortiment alimentaire.</li> </ul>	<p>Document de projet de l'IPSR et documents de planification du PAM.</p> <p>Rapports du bureau auxiliaire.</p> <p>Rapports de suivi consécutif aux distributions.</p> <p>Entretiens avec interlocuteurs privilégiés.</p>	
1.1.5	<p><b>Mobiliser et sensibiliser les PDI et les réfugiés concernant les modalités de l'aide et leurs droits à l'aide</b></p> <p>Faire connaître les droits et les plans de distribution aux bénéficiaires visés par l'intermédiaire des comités, d'affiches et de pictogrammes et établir un mécanisme de rétroaction pour les vues des bénéficiaires sur les modalités de l'aide et les droits correspondants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de compréhension des droits et des plans de distribution chez les bénéficiaires.</li> <li>Perception par les bénéficiaires que les modalités d'aide et les droits à l'aide sont respectés par le PAM ou les partenaires d'exécution.</li> </ul>	<p>Comptes-rendus des entretiens tenus sur l'assortiment alimentaire et après les distributions, et rapports de suivi consécutif aux distributions.</p>	<p>Les bénéficiaires sont disposés à participer aux évaluations des besoins alimentaires et à la distribution de l'aide.</p>
1.1.6	<p><b>Transport des produits alimentaires vers les points de distribution finale (PDF)</b></p> <p>Transporter les produits alimentaires jusqu'aux PDF pour les PDI et jusqu'aux PLA pour les réfugiés en vue de distribution par les partenaires conformément aux objectifs mensuels de distribution basés sur l'effectif des bénéficiaires, le volume des rations, l'assortiment alimentaire et les cycles de distribution convenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quantités livrées aux PDF.</li> <li>Respect des délais.</li> <li>Qualité des aliments livrés pour consommation.</li> </ul>	<p>Lettres de voiture et registres des entrepôts.</p> <p>Inspection par les comités de distribution, au besoin par des experts.</p>	<p>L'insécurité n'empêche pas de livrer les produits d'aide alimentaire aux PDI et aux réfugiés.</p>
1.1.7	<p><b>Distribution finale</b></p> <p>Aider les partenaires à établir des mécanismes optimaux de distribution des produits alimentaires et à superviser les distributions finales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comités élus de gestion de la distribution comptant des femmes et des hommes pour moitié, y compris des jeunes gens.</li> <li>Méthode de distribution de type communautaire et conçue pour réduire au minimum les tensions et les risques d'effets indésirables.</li> </ul>	<p>Observation de la composition et du fonctionnement des comités de distribution.</p> <p>Contrôles de la bonne réception des rations et du respect de l'assortiment alimentaire pour le biais du suivi consécutif aux distributions.</p>	<p>Les autorités de district et les partenaires comme le Cabinet du Premier Ministre et le HCR appuient les comités de distribution élus.</p>



## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bénéficiaires visés reçoivent l'intégralité de ce à quoi ils ont droit.</li> <li>Gravité et nature des plaintes formulées.</li> </ul>		
<b>Composante 2—Redressement</b>				
2	<b>Objectif</b> Autonomie par la création d'actifs dans les zones d'installation ou dans les premiers stades de la réinstallation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et type des actifs matériels et humains créés.</li> <li>Nombre de bénéficiaires, par sexe et par type d'actifs créés/remis en état.</li> <li>Degré d'autosuffisance atteint et imputable en tout ou en partie aux interventions appuyées par le PAM.</li> <li>Distribution de produits alimentaires: 17 659 tonnes.</li> <li>Satisfaction des bénéficiaires concernant le rôle du PAM.</li> </ul>	Examen à mi-parcours de la composante redressement.  Rapports des partenaires aux bureaux auxiliaires.  Rapports des bureaux auxiliaires.	Les conditions de sécurité continuent à s'améliorer, des politiques de réinsertion des PDI sont formulées et le gouvernement, les autorités de district, le HCR et les donateurs appuient les programmes de réinsertion des PDI et la stratégie visant à l'autosuffisance des réfugiés.
2.1	<b>Résultats</b>			
	1) Amélioration des compétences de production grâce à 60 cours de formation.	1) Compétences de production améliorées par les activités vivres pour la formation (VPF). <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre prévu de stagiaires pour les projets VPF: Femmes: 6 816 Hommes: 5 538</li> <li>% de l'allocation prévue de vivres distribué mensuellement.</li> <li>Application des compétences acquises dans le cadre de la formation.</li> </ul>	Rapports des partenaires aux bureaux auxiliaires.  Rapports des bureaux auxiliaires.  Données de planification et de distribution des produits alimentaires.  Données relatives aux bénéficiaires, ventilées par sexe et par type d'actifs.  Etudes de cas sur les avantages tirés des activités génératrices de revenu.	Les conditions de sécurité continuent à s'améliorer, des politiques de réinsertion des PDI sont formulées et le gouvernement, les autorités de district, le HCR et les donateurs appuient les programmes de réinsertion des PDI et la stratégie visant à l'autonomie des réfugiés.





### CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	<p>2) Actifs matériels prioritaires pour les populations victimes de l'insécurité alimentaire remis en état ou créés.</p>	<p>2) Actifs matériels créés ou remis en état.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actifs prévus pour être remis en état ou créés:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- routes rurales – 1 042 kilomètres</li> <li>- arbres plantés – 355 072</li> <li>- terres arables – 880 hectares</li> <li>- canaux d'irrigation – 4 kilomètres</li> <li>- ouvrages d'irrigation – 4</li> <li>- barrages/étangs – 200</li> <li>- terrasses – 36 hectares</li> <li>- salles de classe – 164</li> <li>- logements pour enseignants, cuisines, entrepôts – 132 unités</li> <li>- dispensaires – 64</li> <li>- abris – 97 195</li> </ul> </li> <li>• Effectifs de participants ciblés par les projets vivres-contre-travail:               <ul style="list-style-type: none"> <li>Femmes: 4 473</li> <li>Hommes: 4 473</li> </ul> </li> <li>• % des produits alimentaires et des articles non alimentaires utilisés.</li> <li>• Utilisation des actifs créés.</li> </ul>		
	<p>3) Perspectives d'activités génératrices de revenu ouvertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et type de nouvelles activités génératrices de revenus.</li> <li>• Effectif des bénéficiaires, ventilé par sexe, participant et tirant avantage des rations distribuées au titre des activités génératrices de revenus.</li> <li>• Avantages découlant des activités génératrices de revenus (études de cas).</li> <li>• % des produits alimentaires planifiés et distribués.</li> </ul>		



## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Activités</b>				
2.1.1	<b>Développement des compétences par les activités VPF</b> 1) Effectuer des évaluations des besoins de formation. 2) Déterminer les ressources alimentaires et non alimentaires nécessaires. 3) Identifier les partenaires potentiels pour compléter les ressources du PAM. 4) Elaborer des modules de formation. 5) Identifier et sensibiliser les bénéficiaires. 6) Obtenir et livrer les ressources nécessaires. 7) Mener les programmes de formation. 8) Suivre la formation et l'exploitation des compétences acquises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de formation par catégorie de bénéficiaires identifiés.</li> <li>• Besoins alimentaires et non alimentaires déterminés et ressources mobilisées.</li> <li>• Partenaires identifiés et mémorandums d'accord établis.</li> <li>• Modules de formation définis.</li> <li>• Ateliers de formation effectivement tenus.</li> <li>• Aide alimentaire distribuée aux bénéficiaires.</li> </ul>	Rapport d'évaluation préalable des besoins de formation.  Lettre d'accord.  Modules de formation.  Rapports sur la formation.  Registres de distribution des produits alimentaires.	Des partenaires dotés de sources de financement sont trouvés et acceptent de collaborer à l'exécution des activités de développement des compétences.
2.1.2	<b>Actifs matériels remis en état/créés</b> 1) Elaboration de critères pour les activités vivres-contre-travail (VCT). 2) Effectuer une évaluation participative des besoins. 3) Mobiliser et sensibiliser les bénéficiaires dans la perspective d'activités VCT. 4) Déterminer les besoins de ressources et les partenaires pour compléter les ressources du PAM. 5) Identifier les bénéficiaires et mettre en œuvre les activités VCT. 6) Mettre en œuvre les activités VCT et en assurer le suivi. 7) Livrer et distribuer les vivres aux participants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères vivres pour la création d'actifs (VCA) élaborés.</li> <li>• Besoins prioritaires déterminés;</li> <li>• Bénéficiaires informés des avantages des projets VCT.</li> <li>• Besoins en ressources déterminés; partenaires trouvés pour compléter les ressources du PAM.</li> <li>• Participants aux projets VCT sélectionnés.</li> <li>• Ressources mobilisées et livrées sur les sites des projets: 25 pour cent en début de projet, 50 pour cent après suivi et 25 pour cent en fin de projet.</li> </ul>	Directives relatives aux activités VCA.  Documents d'évaluation des besoins.  Document de projet et mémorandum d'accord.  Rapports de suivi.  Rapports de suivi consécutif aux distributions.  Rapports du bureau auxiliaire.  Rapports périodiques des partenaires.	Les priorités des programmes de développement par district et par localité sont traduites dans les priorités des projets VCA.



### CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	8) Assurer le suivi consécutif aux distributions de l'utilisation des vivres et des actifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du SCD.</li> </ul>		
2.1.3	<p><b>Création de possibilités d'activités génératrices de revenus</b></p> <p>1) Par le biais de partenaires, identifier les possibilités d'activités génératrices de revenus par des évaluations participatives des besoins, effectuer des études de marché pour écouler les produits et identifier les liaisons avec les marchés.</p> <p>2) Déterminer les besoins non alimentaires et les partenaires susceptibles de compléter les ressources du PAM.</p> <p>3) Par le biais de partenaires, identifier les bénéficiaires des activités génératrices de revenus et les former à la gestion et aux compétences requises.</p> <p>4) Mettre à disposition les vivres et les articles non alimentaires pour la formation.</p> <p>5) Distribuer les vivres aux participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités génératrices de revenus identifiées.</li> <li>Études de marché effectuées.</li> <li>Besoins de ressources déterminés et partenaires identifiés.</li> <li>Bénéficiaires des activités génératrices de revenus sélectionnés.</li> <li>Vivres et articles non alimentaires mobilisés, livrés sur le site des projets, et distribués aux participants.</li> </ul>	<p>Document d'évaluation des besoins.</p> <p>Document d'étude de marché.</p> <p>Mémorandum d'accord.</p> <p>Registres de distribution des produits d'aide alimentaire.</p>	Des partenaires accepteront de collaborer à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.
<b>Composante 3—Enseignement primaire</b>				
3	<p><b>Objectif</b></p> <p>Renforcement de la fréquentation et de la capacité d'apprentissage des écoliers, en particulier des filles, dans les écoles maternelles et primaires réouvertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectifs et proportion d'enfants inscrits à l'école maternelle et primaire par trimestre, par sexe et par niveau.</li> <li>Rapport d'encadrement élèves/enseignants, par niveau et par sexe.</li> <li>Nombre d'élèves par classe.</li> <li>Rapport numérique enseignants / membres de la communauté participant au programme d'alimentation.</li> </ul>	<p>Registres du projet.</p> <p>Suivi des contacts avec les bénéficiaires.</p>	Facteurs scolaires —enseignants, matériel didactique, salles de classe—disponibles en quantité suffisante; association parents-professeurs engagée dans le projet d'alimentation scolaire; mécanisme assurant la durabilité élaboré et mis en place localement.



### CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hierarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves recevant des vivres du PAM, par sexe, par école et par unité géographique.</li> <li>• Taux de fréquentation par sexe et par niveau.</li> <li>• Nombre et pourcentage de garçons et de filles quittant l'école après le déjeuner.</li> <li>• % de rations alimentaires planifiées distribuées par trimestre.</li> </ul>		
3.1	<p><b>Résultats</b></p> <p>1) Fréquentation dans les écoles primaires ciblées maintenue à une moyenne de 400 268 élèves de la première à la septième année d'enseignement, dont 50 pour cent de filles.</p> <p>2) Inscription et fréquentation scolaire des enfants de maternelle âgés de 2 à 5 ans maintenue à une moyenne de 95 433 élèves dans les écoles ciblées, dont 50 pour cent de filles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'écoles visées: 541</li> <li>• Nombre de jours d'alimentation: 810</li> <li>• Effectif prévu de filles recevant des repas scolaires: 200 134</li> <li>• Effectif prévu de garçons recevant des repas scolaires: 200 134</li> <li>• Nombre d'enfants fréquentant les écoles maternelle et primaire ciblées, par sexe, niveau et unité géographique.</li> <li>• Fréquentation et maintien à l'école des garçons et des filles dans les écoles ciblées, par niveau.</li> <li>• % de rations alimentaires prévues distribué par trimestre.</li> </ul>	<p>Registres de projet.</p> <p>Registres scolaires.</p> <p>Rapports de suivi des contacts avec les bénéficiaires.</p>	<p>Facteurs scolaires —enseignants, matériel didactique, salles de classe—disponibles et suffisants; association parents-professeurs engagée dans le projet d'alimentation scolaire; mécanisme assurant la durabilité élaboré et mis en place localement.</p>



## CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Activités</b>				
3.1.1	<p>1) Plaider pour l'amélioration de l'environnement d'apprentissage à des niveaux acceptables auprès du Ministère de l'éducation et des autres parties prenantes.</p> <p>2) Elaborer des critères pour le projet d'alimentation scolaire.</p> <p>3) Mobiliser et sensibiliser les parties prenantes aux projets d'alimentation scolaire, en tenant compte des différents rôles et attributions.</p> <p>4) Identifier les écoles à cibler pour recevoir une aide alimentaire, en tenant compte des critères établis.</p> <p>5) Effectuer une étude de référence et élaborer un système de suivi-évaluation basé sur les valeurs de référence enregistrées.</p> <p>6) Identifier des partenaires et les former à la gestion des projets d'alimentation scolaire.</p> <p>7) Evaluer la disposition des écoles ciblées à lancer un projet d'alimentation scolaire.</p> <p>8) Livrer les produits alimentaires et les articles non alimentaires aux écoles ciblées.</p> <p>9) Suivre l'exécution des projets d'alimentation scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport numérique élèves/ enseignants du primaire de niveau acceptable.</li> <li>• Nombre d'élèves par classe de niveau acceptable.</li> <li>• Fonds UPE disponibles en temps utile.</li> <li>• Directives relatives aux projets d'alimentation scolaire établies.</li> <li>• Parties prenantes conscientes de leur rôle et de leurs attributions dans les projets d'alimentation scolaire.</li> <li>• Écoles identifiées.</li> <li>• Enquête de référence effectuée et systèmes de suivi-évaluation définis.</li> <li>• Partenaires identifiés et lettre d'accord établie et signée.</li> <li>• Lettre d'engagement reçue et vérifiée.</li> <li>• Ressources mobilisées et mises en œuvre —lettres de voiture, etc.</li> <li>• Rapports établis indiquant les effectifs inscrits et la fréquentation.</li> <li>• Effectifs de bénéficiaires par sexe, niveau et unité géographique.</li> </ul>	<p>Registres de projet.</p> <p>Rapports des partenaires aux bureaux auxiliaires.</p> <p>Rapports des bureaux auxiliaires.</p> <p>Rapports d'examen.</p>	<p>Facteurs scolaires —enseignants, matériel didactique, salles de classe—disponibles et suffisants; association parents-professeurs engagée dans le projet d'alimentation scolaire; mécanisme assurant la durabilité élaboré et mis en place localement.</p>
<b>Composante 4—Aide aux groupes extrêmement vulnérables</b>				
4	<p><b>Objectif</b></p> <p>Systèmes d'aide sociale renforcée en faveur des individus extrêmement vulnérables et des groupes défavorisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rations pour les groupes extrêmement vulnérables définies et distribuées aux bénéficiaires ciblés.</li> <li>• Effectifs des groupes extrêmement vulnérables recevant l'aide du PAM, par catégorie et par sexe.</li> </ul>	<p>Rapports sur les besoins alimentaires établis par les partenaires appuyant les programmes en faveur des groupes extrêmement vulnérables.</p> <p>Rapports sur la participation des groupes extrêmement vulnérables aux programmes conçus par les partenaires.</p>	<p>Les partenaires sont en mesure d'identifier les groupes extrêmement vulnérables et de déterminer leurs besoins alimentaires afin de les inciter à participer aux programmes conçus pour améliorer leur bien-être et leurs moyens d'existence.</p>



### CADRE LOGIQUE POUR L'IPSR OUGANDA 10121.0 (RÉVISION BUDGÉTAIRE, MAI 2004)

Code	Hiérarchie des résultats	Indicateurs d'exécution	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes d'aide sociale opérationnels pour les groupes extrêmement vulnérables dans les zones ciblées.</li> <li>• Degré de satisfaction des groupes extrêmement vulnérables pour ce qui est de l'assortiment alimentaire et des rations, y compris quantité et type de chaque produit.</li> </ul>	Registres de suivi consécutif aux distributions assuré par le PAM et ses partenaires chargés d'administrer les programmes visant les groupes extrêmement vulnérables.	
4.1	<b>Résultats</b>			
	Les besoins alimentaires d'un nombre moyen de 103 441 individus extrêmement vulnérables, y compris des victimes du VIH/SIDA et des femmes et enfants atteints de malnutrition sont satisfaits; incitation accrue à participer aux programmes conçus par les partenaires pour accroître leur bien-être et leur degré d'autosuffisance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % du déficit alimentaire estimatif couvert sur une base mensuelle.</li> <li>• Participation accrue des membres des groupes extrêmement vulnérables aux programmes conçu par les partenaires.</li> <li>• Utilisation par les bénéficiaires des produits alimentaires distribués.</li> <li>• Degré de satisfaction des bénéficiaires concernant les mécanismes de distribution &gt; 90 pour cent.</li> <li>• Effectif ciblé d'individus vulnérables et de groupes défavorisés: Femmes: 61 997 Hommes: 41 444 Affectation de vivres: 24 173 tonnes.</li> </ul>	<p>Les partenaires rendent compte des programmes d'aide aux groupes extrêmement vulnérables aux bureaux auxiliaires.</p> <p>Registres des bureaux auxiliaires.</p> <p>Données d'EBAU sur les besoins alimentaires des groupes extrêmement vulnérables.</p> <p>Rapports de suivi consécutif aux distributions.</p>	<p>Les partenaires sont en mesure d'identifier les groupes extrêmement vulnérables, de déterminer leurs besoins alimentaires afin de les cibler et de les inciter à participer aux programmes conçus pour améliorer leur bien-être et leurs moyens d'existence.</p> <p>Des financements adéquats sont disponibles pour les programmes destinés aux groupes extrêmement vulnérables.</p>
<b>Activités</b>				
4.1.1				
	Les groupes extrêmement vulnérables sont identifiés, leurs besoins alimentaires sont évalués et des programmes appropriés sont conçus et mis en œuvre par des partenaires.	Les groupes extrêmement vulnérables sont identifiés par catégorie, des programmes sont conçus et leur participation est accrue et maintenue.	Rapports périodiques des partenaires sur la participation des groupes extrêmement vulnérables aux programmes.	Des financements adéquats sont disponibles pour les programmes destinés aux groupes extrêmement vulnérables.

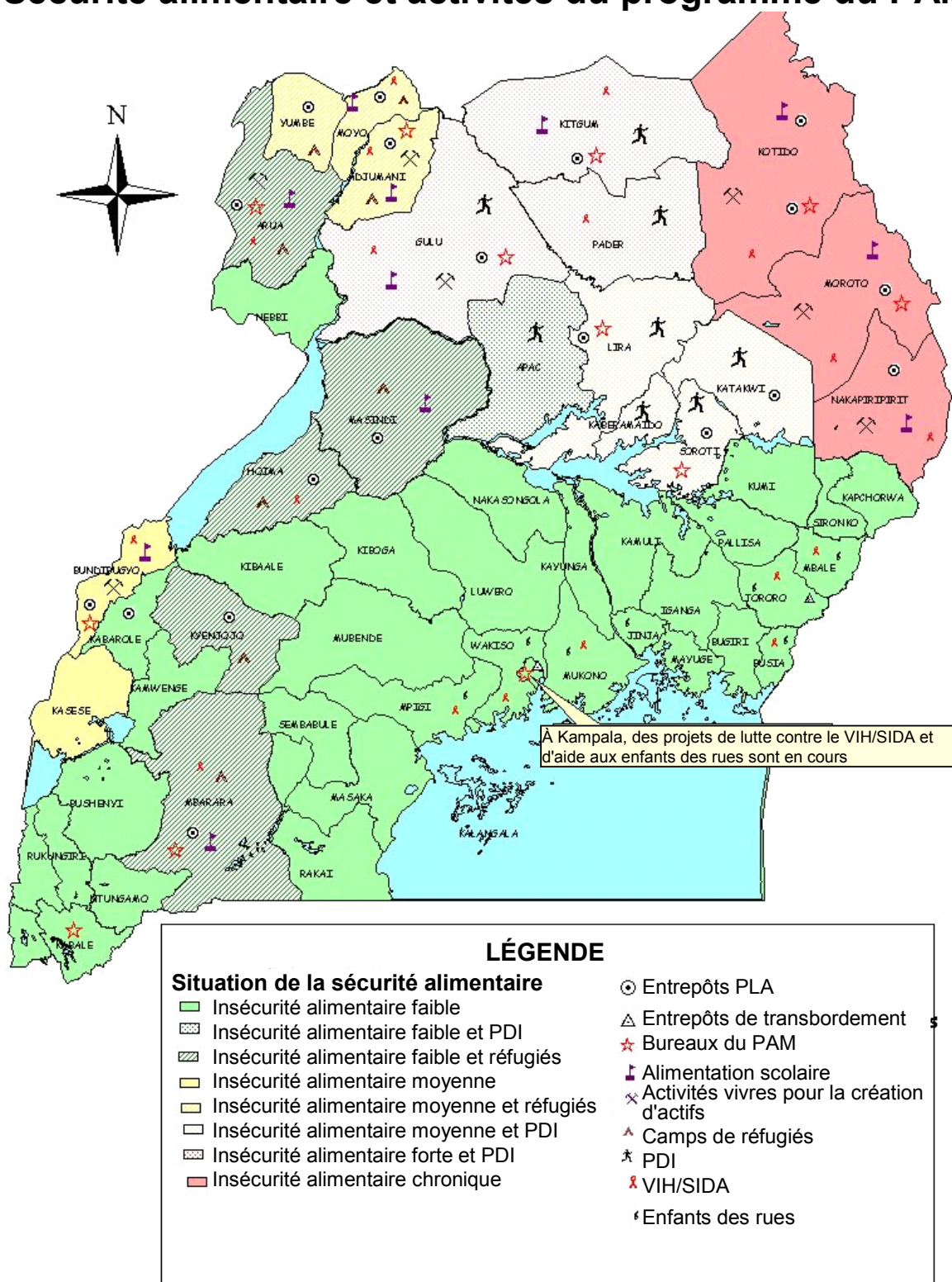
Note: D'autres activités seront à adapter compte tenu du rôle des partenaires.



## ANNEXE IV

## OUGANDA

## Sécurité alimentaire et activités du programme du PAM



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
EBAU	Évaluation des besoins alimentaires d'urgence
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
LRA	Armée de résistance du Seigneur
ONG	Organisation non gouvernementale
PDF	Point de livraison finale
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PLA	Point de livraison avancé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour actifs
VCT	Vivres-contre-travail
VPF	Vivres pour la formation

